

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 69 (1971)

Heft: 4

Artikel: La pollution des eaux par les eaux résiduaires de l'agriculture

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La pollution des eaux par les eaux résiduaires de l'agriculture

Différents cantons et de nombreuses communes ont engagé des sommes considérables dans le combat contre la pollution des eaux. Cependant, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Ainsi, il n'est pas douteux que, dans les années à venir, plusieurs milliards de francs devront être utilisés pour la construction de canalisations et de stations d'épuration. Il y a des gens qui cautionnent absolument ces engagements parce qu'ils sont convaincus de la nécessité de se préoccuper de nos eaux. Toutefois, en raison même de ces préoccupations, ils se demandent s'il serait juste de tenter de parvenir, au moyen d'une très importante dépense financière, à l'épuration des eaux résiduaires domestiques et industrielles et de supporter, en même temps, les nombreuses pollutions qui ont leur origine dans les eaux résiduaires agricoles. Il est évident que ce problème ne doit pas être minimisé. Le nombre exact des pollutions dues aux exploitations agricoles ne nous est pas connu, il est vrai; cependant, dans le seul canton de Zurich, on enregistra 30 cas d'empoisonnement de poissons par des eaux de silos entre 1956 et 1963! Or, les destructions de poissons sont les symptômes évidents d'une très forte pollution des eaux.

La loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution, du 16 mai 1955, précise ce qui suit dans son art. 5:

« Cette loi ne touche pas le fumage rationnel et l'utilisation des moyens de combattre les déprédations de la faune et de la flore nécessités par les soins et les techniques agricoles et horticoles pour autant que leur utilisation et ses circonstances ne polluent pas l'eau potable et courante à un degré menaçant la santé et la vie des poissons et n'en excluent par conséquent l'utilisation. »

Ainsi, le législateur fédéral a accordé un statut spécial à l'agriculture, mais en aucun cas il ne s'agit d'un passe-droit. Dans sa circulaire du 3 mai 1967 sur la pollution des eaux par les eaux résiduaires agricoles, la Direction des Travaux Publics du canton de Zurich indique clairement que la plupart des agriculteurs font des efforts, par une disposition convenable des fumures et un travail soigné et méticuleux, pour tenir compte des exigences de la protection des eaux. « Cependant, malgré toutes les mises en garde et explications, il se produit toujours de graves pollutions qui ont leur origine dans les exploitations agricoles, que ce soit par le biais d'eaux de silos, du purin, d'eaux de distillation ou d'insecticides. » (Traduction libre de la langue allemande.) La circulaire précisait en particulier la manière qui devait présider à la construction et à l'entretien des installations pour les silos et le purin. Elle réaffirmait que l'introduction d'eaux usées provenant de la distillation d'eau de vie – exception faite des eaux de vaisselle – dans les eaux superficielles et leur écoulement dans le sous-sol sont interdits. En outre, elle insistait sur la nécessité d'observer la plus grande attention en ce qui concerne l'emploi des « désherbants » et des moyens de lutte contre les déprédateurs.

Cette circulaire nous permet de constater que de graves dangers de pollution des eaux peuvent exister par le biais d'exploitations agricoles.

Cependant, il en ressort tout aussi clairement que ces dangers peuvent être réduits très notablement par la prise de toutes les précautions. Dès lors, la lutte contre la pollution des eaux d'origine agricole peut et doit être menée avec des moyens différents que ceux utilisés contre celle provenant des eaux résiduaires domestiques et industrielles. C'est la raison pour laquelle la Direction des Travaux Publics du canton de Zurich recommande aux communes de procéder à des contrôles systématiques au moins tous les deux ans. ASPAN

Buchbesprechung

Eduard Imhof: Werk und Wirken. Geleitwort von Bundesrat Hans Peter Tschudi, Beiträge von Hans Hauri, Erwin Gradmann, Willy Furter, Ernst Spiess. 96 Seiten mit vier farbigen Aquarellen, Zeichnungen, Kartenbeispielen usw. Zürich, 1970, Orell-Füssli-Verlag, Preis Fr. 42.50.

Als Eduard Imhof vor fünf Jahren seine Lehrtätigkeit an der ETH aufgab, waren es fast zwei Generationen von Bau-, Kultur- und Vermessungsingenieuren, die ihm ihre Ausbildung in Planzeichnen, graphischer Darstellung, Topographie und Kartographie verdankten. Sie alle erinnern sich wohl an die unvergeßlichen Unterrichtsstunden, die sie bei Professor Imhof erleben durften, verstand er es doch wie kaum sonst jemand, für sein Gebiet zu begeistern, ein Gebiet, dem wohl die Mehrzahl der Studenten zunächst eher gleichgültig gegenüberstanden. Sie sahen in ihm einerseits den hochbegabten Künstler mit außerordentlichen Fähigkeiten für alles Graphische und andererseits den Topographen, der das Gelände zu sehen, zu erklären und darzustellen verstand. Ob für das Graphische begabt oder unbegabt, die damaligen Studenten anerkannten Eduard Imhof als außerordentlichen Lehrer, als den Lehrer, der ihnen weit über das Graphische hinaus vieles geben konnte und an den sie sich auch wandten, wenn sie Rat in allgemeinen Fragen suchten.

Kennen seine Schüler Eduard Imhof als einen ihrer besten Lehrer, so ist er einer breiten Öffentlichkeit als Schöpfer hervorragender Atlanten, Landkarten und Bücher über Kartographie bekannt geworden.

Mit der Herausgabe eines Buches über Werk und Wirken von Eduard Imhof erfüllten die Herausgeber eine Dankespflicht. Es war wohl richtig, daß sie den Gefeierten hauptsächlich durch eigene Werke sprechen ließen, indem sie Kartenausschnitte zeigten und indem sie viele Zeichnungen und Bilder wiedergaben. So gibt das Buch einen Einblick in das kaum übersehbare reiche Werk von Eduard Imhof. Die Herausgeber konnten mit dem vorliegenden Buch jedoch auch zeigen, daß das Tätigkeitsgebiet von Eduard Imhof sich nicht nur auf Karten und andere Geländedarstellungen beschränkte, sondern daß seine Interessen weit über das Fachgebiet hinausgingen. Nicht weniger als den Ingenieuren ist er allen Erdwissenschaftlern bekannt, wie etwa den Geographen und Geologen. Im vorliegenden Buch kommt namentlich die künstlerische Tätigkeit zum Ausdruck; man findet hier Bilder von Bergen und Ländern, die nicht so rasch aus dem Gedächtnis verschwinden. F. Kobopj